

Quelques anecdotes

Voici quelques anecdotes découvertes çà et là dans des documents et concernant notre village.

1803 : Corronsac contribue à l'armement contre l'Angleterre

En 1803, Bonaparte, premier Consul de la République, prépare la guerre contre l'Angleterre. Il est demandé à chaque commune de France de contribuer financièrement à l'armement de notre pays pour cette guerre.

On trouve dans *l'Encyclopédie des Lois de 1837* l'arrêté du Gouvernement de la République du 8 fructidor an XI (26 août 1803) qui contient « l'acceptation des offres des différentes communes du département de la Haute Garonne pour contribuer à l'armement contre l'Angleterre ».

On peut y lire que la commune de Corronsac, qui faisait alors partie du troisième arrondissement communal du département, a donné une somme de 50 francs.

1893 : Un accident de chasse

On peut lire l'article suivant dans l'hebdomadaire parisien *La Lanterne* du 7 juillet 1893 :

« Villefranche, 5 juillet – L'un des derniers jours de la semaine écoulée, le sieur Jean-Marie S. âgé de 23 ans, cultivateur à Corronsac, était allé s'embusquer près d'une garenne pour tuer un lapin. Il était à l'affût depuis quelques instants, lorsqu'il fut atteint à la cuisse d'un coup de feu tiré par un second braconnier, François R. âgé de 19 ans qui, ignorant la présence du sieur S., avait pris pour un lapin la jambe de celui-ci.

Les blessures de la victime, quoique assez graves, ne mettent pas sa vie en danger.

Si des accidents de ce genre arrivaient de temps à autre, il y a tout lieu de supposer que ce malheureux gibier aurait un peu plus de tranquillité et que le repeuplement ne s'imposerait pas. »

1898 : L'instituteur de Corronsac est un inventeur

Le 5 juin 1898, Monsieur Noel, instituteur à Corronsac, a présenté à l'Académie des Sciences de Toulouse un appareil de son invention.

Voici le compte-rendu de cette séance de l'Académie :

« M. Noel, instituteur à Corronsac, a présenté à l'Académie un instrument destiné à mesurer approximativement les hauteurs et les distances horizontales. L'appareil est basé sur le principe connu de la comparaison de deux triangles semblables. Il consiste en trois règles mobiles, dont deux doivent toujours être placées à angle droit, ce qui ne peut être facilement réalisé avec le modèle présenté, destiné, au dire de l'auteur, à faire des mesures approximatives.

Le rapporteur spécial de l'Académie, M. Salles, ingénieur en chef, a fait observer que quand on fait des opérations de ce genre il faut que ce soit en vue de quelques avantages appréciables : on ne les trouve pas à un degré suffisant dans l'instrument présenté. L'auteur a négligé de faire connaître jusqu'à quelles limites de grandeurs on peut l'appliquer utilement ; ces limites étant connues, il y aurait lieu de déterminer le degré d'approximation que l'on peut obtenir.

Sous réserve de ces critiques, l'Académie reconnaît les laborieux et louables efforts de M. Noel ; elle lui décerne une médaille de bronze à titre d'encouragement. »

1900 : Les élections municipales sont annulées

Les élections municipales du 6 mai 1900 de Corronsac ont été annulées. Voici l'arrêt du Conseil d'Etat correspondant :

« Considérant qu'il est établi par les pièces versées au dossier qu'à la clôture du scrutin, l'ordre momentanément troublé avait été complètement rétabli, et que rien ne s'opposait dès lors à ce qu'il fût procédé au dépouillement dans la salle même du vote ; que néanmoins le maire sortant a fait placer, dans une voiture attelée d'avance, l'urne scellée avec un cachet personnel et dont il conservait toutes les clefs, et l'a transporté à Villefranche, en se faisant accompagner seulement par une partie des membres du bureau ; que ce transport, dans les conditions où il a eu lieu, telles qu'elles résultent de l'instruction et des certificats versés au dossier, n'a pas été entouré de garanties suffisantes pour assurer la sincérité des opérations... il y a lieu d'annuler les opérations électorales du 6 mai 1900 dans la commune de Corronsac... »